

## **COMPTE RENDU de la REUNION DU CONSEIL DU 21/10/2011**

Monsieur le Percepteur était présent à cette réunion. Il s'excuse à nouveau pour le problème informatique concernant la facturation de l'eau d'avril 2010, qui a touché notre commune, normalement tout est en ordre maintenant. Il vous remercie de votre compréhension. Le conseil a signé le compte de gestion de l'eau 2010.

Vous avez trouvé avec votre facture d'eau les résultats des analyses qui confirment la potabilité de l'eau distribuée.

Concernant les bilans de l'année 2011 et les primitifs 2012, il estime que les comptes sont sains, du fait que les revenus couvrent les emprunts et que tout est suivi de près par Monsieur le Maire et son conseil.

L'indemnité de Monsieur le Percepteur a été votée à l'unanimité.

### **FOOT :**

Une subvention de 25 € pour chaque joueur de Montrieux a été votée pour l'année soit : 375 euros.

### **ECOLE :**

La semaine du goût a, cette année encore, été appréciée par les enfants. Vous trouverez les photographies dans le bulletin à venir.

Une agréable surprise est réservée aux enfants pour la rentrée des vacances d'Automne.

### **RESTAURANT :**

Deux avenants ont été votés, ce qui solde le coût de ce bâtiment. Tous les travaux sont terminés.

### **COLLECTE des DECHETS :**

Une exonération de la taxe « ordures ménagères » a été demandée par un habitant. Le conseil a refusé parce que la distance entre les conteneurs et la maison est de 800 mètres, la distance retenue sur le contrat étant de plus de 1 km 500.

D'autre part, Monsieur le Percepteur nous a rappelé que si la commune accorde cette exonération, la somme doit être répartie sur les autres contribuables du village.

### **CIMETIERE :**

Des outils ont été mis à disposition des familles (brouette, râteau etc...) Nous demandons aux personnes qui ont oublié de les remettre en place de bien vouloir le faire, en effet, ils ne sont pas à leur place habituelle. D'avance merci.

### **EGLISE :**

Comme vous le voyez les travaux sont commencés et le temps est avec les ouvriers, le soleil est plus agréable que la pluie là haut !

Nous vous rappelons que la souscription est toujours ouverte. Si vous manquez de « bons » Séverine se fera un plaisir de vous en donner, vous bénéficierez toujours de la déduction d'impôts.

### **INTERNET :**

Nous frappons à toutes les portes, mais aucune administration n'accepte de s'engager à nous aider pour mener à bien ce projet.

**T.S.V.P**

**PERSONNEL :**

Il est envisagé de permettre aux employés de commune de percevoir des chèques vacances. Monsieur le Maire va organiser une entrevue avec eux, afin de tenir compte des possibilités de chacun.

La Communauté de Communes ayant offert un contrat à temps plein à Monsieur GRISON, il quittera son poste à Montrieux en Sologne à la fin de l'année. Tous nos vœux l'accompagnent.

**ELECTIONS:**

Attention ! Si vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale de Montrieux, vous ne pourrez pas y voter. Nous pouvons vous inscrire sur cette liste jusqu'au 30/12/2011. Venez nous voir en mairie.

**INDISCRETION :**

Aux dernières nouvelles, le père Noël sera dans les rues de Montrieux le 24 décembre entre 14h00 et 17h00 à suivre.

***La mairie sera ouverte le samedi matin 5 novembre au lieu du samedi 12 novembre.***

## Aux habitants de La Ferté Beauharnais et des communes voisines.

Mesdames, Messieurs,

Notre commune participe avec enthousiasme depuis 2001 à la cause du Téléthon, avec chaque année des résultats dont nous pouvons être fiers : de 2000 à 3000 Euros collectés suivant les années, soit environ de 4 à 7 € par habitant (plus de 4 à 5 fois la moyenne nationale), un record départemental, voire régional !

Cette année, malgré la morosité ambiante, nous, tous ensemble, commune, associations et bénévoles, relevons encore le défi, en mettant la barre à 3000 € ! Impossible n'est pas solognot !

Pour cela, outre les divers stands les jeux et animations au cœur du village samedi 3 décembre, de 9 heures à 17 heures, nous organisons 2 événements que nous souhaitons proposer aux communes voisines et amies, **dans un esprit de saine émulation et non de concurrence déplacée** :

- **Une marche nocturne autour de La Ferté Beauharnais**, le vendredi 2 au soir, départ 19 heures (vêtements chauds, imperméables et lampes de poche...) suivie d'une collation pour tous les courageux !

- **Et surtout une vente aux enchères**, qui avait rencontré voici quelques années un vif succès et que nous relançons depuis l'année dernière en voulant l'étendre largement aux alentours, cette vente étant un **moyen particulièrement efficace et festif** pour collecter des fonds.

### Son principe est simple :

Chacun amène et **donne** un ou plusieurs objets provenant d'un grenier, d'un héritage, d'un déménagement, tels meubles, tableaux, dessins, bibelots, ustensiles, outils, curiosités, livres, disques (sauf vêtements, chaussures, jouets, peluches, cassettes vidéo, etc...) neufs ou anciens **mais surtout propres et en bon état par respect pour la magnifique cause du Téléthon.**

Ces objets seront vendus aux enchères à tous les participants, curieux, fouineurs, amateurs ou pros et même aux donateurs !. Tous passeront une bonne soirée et surtout **l'intégralité** du produit de cette vente sera versée au Téléthon.

Un reçu fiscal pour toutes ventes supérieures à 50 € pourra être fourni.

**Réception des objets** : Vendredi 2 décembre de 14 à 19 heures et Samedi 3 décembre de 10 à 13 heures.

### **Vente :**

**Samedi 3 décembre à 17h30, à l'Espace François de Beauharnais.**

Tous ensemble, unis, nous relèverons le défi !

En vous remerciant d'avance pour eux

Jean Pierre GUEMON et Yves SAVALE port 06 09 01 97 17 (en charge de la vente)

